RÉAGISSANT AUX ATTAQUES DE LOUISA HANOUNE

Violente riposte de Bouchouareb

Aux accusations de Louisa Hanoune, le ministre de l'Industrie Abdeslam Bouchouareb a usé d'un propos pour le moins inattendu : «Je ne sais pas si c'est à elle que je devrais répondre ou à celui qui l'a missionnée». Désormais, les tiraillements entre les alliés d'hier se veulent plus clairs.

Mehdi Mehenni – Alger (Le Soir) – Abdeslam Bouchouareb est parti, hier, aussi loin dans le propos qu'a pu le faire récemment Louisa Hanoune. Ainsi, après le convalescent Amar Saâdani, SG du FLN, c'est au tour du ministre de l'Industrie de rétorquer aux attaques frontales de la SG du PT contre le cercle présidentiel. Aux récentes déclarations de cette dernière, qui l'a accusé de brader les entreprises publiques au profit d'une caste restreinte d'hommes d'affaires, lesquels d'ailleurs parleraient au nom du frère cadet du Président, Abdeslam Bouchouareb a entamé sa contre-attaque d'une manière plutôt ironique : «A qui voulez-vous que je réponde ? A elle, à celui qui l'a missionnée ou au clown politique ?» Le propos est osé, et c'est pour la première fois que le ministre sort de sa réserve. Louisa Hanoune missionnée ? Actionnée ? Par qui ? Abdeslam Bouchouareb refuse, cependant, de livrer des noms. Il se contentera de cette réponse : «Ceux qui ont entretenu l'immobilisme pendant longtemps veulent aujourd'hui, encore, le maintenir». Seconde tentative de la presse pour arracher un nom, mais le conférencier refuse toujours de dénoncer ceux qui veulent l'«empêcher de faire avancer le secteur de l'industrie». Il ajoutera à propos de cette partie intrigante qu'il ne cite pas : «ça les dérange peut-être de voir le secteur se développer». Gravissime. Pour une fois, ce n'est pas la main de l'étranger. Mais qui est cette partie interne qui veut nuire au pays, selon Abdeslam Bouchouareb ?

Photo : Samir Sid.

Abdeslam Bouchouareb.

Le défi lancé !

Toujours dans le même chapitre, le ministre défie Louisa Hanoune de lui citer, preuve à l'appui, une seule entreprise dont il a ouvert le capital au privé ou encore à un membre du FCE. Il dément formellement, au passage, les propos du député PT, Smaïn Kouadria, selon lequel l'entreprise publique des Cycles et des motocycles et applications (CYCMA) a été bradée. «Cette entreprise est déficitaire depuis des années et allait être carrément dissoute. Le gouvernement a entrepris de la remettre sur pied à la faveur d'un plan de développement.

Il y a eu appel à manifestation, un privé a formulé une demande de partenariat et son dossier n'a pas été retenu», précise-t-il. Abdeslam Bouchouareb rappellera aussi que lorsqu'il est arrivé, le complexe sidérurgique d'El Hadjar était à l'arrêt, au même titre que la SNVI.

Sur le cas d'El Hadjar, il ira encore jusqu'à dire : «Il était fermé à cause de gens qui le tenaient en otage». Qui sont-ils ? Toujours pas de réponse.

Et comme pour mieux se situer, le ministre conclut : «Mon travail consiste à appliquer quotidiennement sur le terrain le programme du président de la République».

M. M.

OUVERTURE DU CAPITAL DU SECTEUR PUBLIC AU PRIVÉ

Sellal remet à ses ministres l'instruction cadrant l'opération

Selon Abdeslam Bouchouareb, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a adressé hier, aux membres du gouvernement, l'instruction cadrant l'opération d'ouverture du capital du secteur public au privé. Cette information a été livrée à l'issue de la conférence de presse qu'il a consacrée pour répondre aux accusations de la secrétaire générale du parti des travailleurs, Louisa Hanoune. «Le partenariat public-privé est un acte majeur de la politique du gouvernement. Ce matin même (hier ndlr), j'ai reçu une instruction du Premier ministre, qui cadre l'opération d'ouverture du capital du secteur public au privé. Au moment voulu, nous le ferons sans se cacher». Il ajoutera, d'ailleurs, que cette instruction ne concerne pas que son secteur mais l'ensemble des départements ministériels. Et comme pour mieux rendre la politesse à la première dame du PT, qui l'accuse de brader des entreprises publiques il ajoutera : «Personne n'a le monopole du nationalisme dans ce pays. Au nom de quoi, d'ailleurs, certains s'érigent en donneurs de leçons ?». Enfin, il est à signaler que le ministre a refusé pour le moment de donner des détails sur le contenu de cette instruction. «Je ne l'ai reçue que ce matin, au même titre que les autres ministres. Laissez-moi d'abord le temps de l'examiner», indique-t-il.

M. M.

ALGÉRIENS POSSÉDANT UN COMPTE CHEZ HSBC SUISSE

Aucun homme politique sur la liste révélée

Révélée hier, la liste non exhaustive des Algériens détenant des comptes à HSBC Suisse ne comporte finalement pas de grosses surprises. Y sont cités des hommes d'affaires et une personnalité historique mais aucun homme politique n'y figure.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Pas de révélation compromettante dans la liste nominative des personnes détenant des comptes dans la banque suisse HSBC. Publiée par le site d'information Maghreb émergent, ladite liste fait ressortir le nom de six clients algériens.

Il s'agit, selon le site internet, de Amar Hamoudi, propriétaire de la marque Bimo, qui détenait avec ses deux fils et sa femme, entre 2006 et 2007, un compte de dix millions de dollars ouvert en 1997. L'homme d'affaires Djilali Mehri y figure également en compagnie de la figure historique Yacef Sadi qui, selon le journal électronique, disposait d'un compte.

Y est également cité Bachir Ould Zemirli qui détenait en 2006-2007 un compte HSBC pourvu de 5,6 millions de dollars. Il s'agit du frère de Mahfoud Ould Zemirli, actuel président du club de football algérois le NA Hussein Dey, précise le même site.

Le nom de Sid Ahmed Tadjeddine Addou, actuellement détenu dans l'affaire de corruption de l'autoroute Est-Ouest, est également cité. L'homme d'affaires originaire de Tlemcen est poursuivi pour association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent.

Il est actuellement en détention préventive dans le cadre de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest». Avant la publication de cette liste, beaucoup de commentaires pariaient sur une liste compromettante pour certains politiques. Il n'en est rien. Lyas Hallas , le journaliste qui a mené l'enquête pour Maghreb émergent, expliquait hier au site TSA s'être rapproché du réseau Arab Reporters for Investigative Journalism qui l'a mis en contact avec le Consortium international des journalistes d'investigation qui disposait de l'ensemble des données du fichier HSBC.

Il affirme que la liste qu'il avait reçue comportait 441 noms de personnes liées à l'Algérie. Il a dû faire un tri car dans cette liste, figuraient des noms de personnes ne vivant pas en Algérie et des pieds-noirs. Il promet de donner ultérieurement d'autres noms.

N. I.

SUITE À UN RATISSAGE DE L'ANP

Deux terroristes éliminés à Aïn Defla

Deux terroristes ont été éliminés, hier, à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, relevant de la 1ère Région militaire, lors d'une opération de ratissage menée près de Grabiz, dans la commune de Bathia, au sud-ouest de la wilaya de Aïn Defla, a éliminé aujourd'hui (hier, ndlr) 17 mars 2015 à 7h00, deux terroristes et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une paire de jumelles, une grenade et une quantité de munitions», précise la même source.

CAISSE NATIONALE DES ASSURÉS SOCIAUX

Des milliards de dinars de créances dans la nature

La Caisse nationale des assurés sociaux (Cnas) est décidée à aller vers le recouvrement de ses créances au cours de cette année. Un montant estimé à « plusieurs milliards de dinars » par le ministre de Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Mohamed El Ghazi , qui s'exprimait hier en marge du regroupement national des directeurs d'agences et des structures de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) n'a pas dévoilé le montant exact des créances de la Cnas. Mais selon lui, «plusieurs milliards de dinars sont dans la nature».

La démarche de recouvrement ne se fera pas par la force puisque la Cnas veut faciliter aux différents organismes, publics et privés, le paiement de leurs dettes en leur fixant un calendrier. «Le recouvrement se fait de manière classique et ordinaire, cependant, il y a des adhérents qui ont des difficultés pour s'acquitter des cotisations, il n'y aura pas de recouvrement forcé, mais nous allons apporter des solutions de facilitation afin qu'ils puissent s'acquitter dans les meilleurs conditions de leurs redevances» a précisé Slimane Mellouka, DG de la Cnas. Ce dernier a rappelé que son institution a fait beaucoup de démarches afin de faciliter la vie au citoyen. Ainsi, dit-il, actuellement au lieu que ce soit le citoyen qui se déplace vers les organismes de la Cnas ce sont ces derniers qui vont vers le citoyen. Il a rappelé aussi qu'après les conventions avec les pharmaciens, le médecin traitant et les opticiens, la Cnas va signer des conventions avec d'autres praticiens.

Par ailleurs, le ministre du Travail a appelé à l'humanisation du service public, notamment par l'amélioration des conditions d'accueil et les délais de traitement des doléances des usagers. «Je ne saurais tolérer aucun dépassement ni agissement contraire à la bonne pratique et au respect des usagers.

L'application rigoureuse de toutes les mesures prises par le secteur dans le cadre de la facilitation et de l'allégement des procédures administratives ne saurait souffrir d'aucune négligence ou autre inobservation» a-t-il instruit.

Mohamed El Ghazi a aussi appelé les directeurs des agences de sécurité sociale à la nécessité de «préserver les acquis des réformes de modernisation des structures chargées de la sécurité sociale et le maintien de l'équilibre financier garant du système de sécurité sociale et du principe d'égalité dans la prise en charge médicale des citoyens».

Selon l'intervenant, 12 millions de cartes Chifa ont été distribuées pour un nombre de bénéficiaires qui s'élève à 36 millions.

S. A.